

saires. Elles ne sont pas mauvaises en elles-mêmes. On ne saurait les briser, et même si l'on y réussissait, ce serait un tort.

Enfin, le Gouvernement a donc décidé de rompre la coalition, d'arrêter la marche du progrès et de s'être assigné une tâche impossible. A cet égard, des membres de la droite se sont vantés de posséder un courage dont il faut rendre honneur au Gouvernement qui s'est chargé de l'entreprise. Certes, il faut que le Gouvernement possède une forte dose de courage pour risquer son existence sur un acte aussi impolitique. Mais le peu d'enthousiasme dont on fait preuve parmi les membres de la droite pour la défense du projet fait plus honneur au parti ministériel que le courage dont on se vante.

Le très hon. M. MEIGHEN: L'orateur veut-il nous dire en quoi le Gouvernement risque son existence? J'avais cru que c'était précisément son existence qu'il cherchait à sauver.

M. IRVINE: La question est très intéressante et je vais y répondre en quelques mots. Le Gouvernement, d'après moi, risque son existence comme ceci: si cette dépense est votée—et il est probable qu'elle le sera—il n'en résultera absolument aucun avantage perceptible pour les contribuables. On voit que si le Gouvernement a le courage de tirer des poches des contribuables, déjà assez vides, la somme de \$1,350,000 pour être versée annuellement en cadeau à une compagnie particulière dont le siège est en Europe, sans profit pour le Canada, c'est ce qu'on peut appeler avoir une forte dose de courage. Le Gouvernement, cela va de soi, n'envisage pas la question sous le même angle. Le Gouvernement j'imagine croit qu'il sera trop tôt avant les prochaines élections pour apprécier les fruits de ce placement et qu'il sera en mesure de dire aux gens de l'Ouest: Voyez! Nous sommes ce grand gouvernement, qui s'est dressé avec le rapport Preston dans une main et un million de dollars dans l'autre pour lancer un défi au léviathan qui domine les sept océans. Cela sonne bien au cours d'une campagne électorale. Il n'y a pas de meilleure arme que je connaisse. En second lieu, j'imagine que le Gouvernement s'inspire de cette autre idée: Il sait fort bien que les frets maritimes vont baisser tout comme le reste; il est même assez probable que, dès l'automne prochaine, les prix du transport subiront une baisse résultant de causes parfaitement naturelles. Il sera donc en mesure de dire au peuple: "Ne voyez-vous pas ce que nous avons accompli? Vous rendez-vous compte des résultats que nous ont valu un instant de courage? N'avons-nous pas réussi à terrasser cette puissante coalition maritime? Voyez donc la baisse des frets maritimes! Voilà peut-être l'idée que caresse le

Gouvernement. Cependant, j'ai encore assez foi dans le gros bon sens du peuple canadien pour refuser de croire que le Gouvernement s'assurera de nombreux suffrages par ces méthodes. Il se peut toutefois que nous fassions erreur. Il est fort possible que le Gouvernement réussira encore une fois à blaguer le peuple, mais le jour de la rétribution arrivera infailliblement.

Le Gouvernement a donc décidé d'adopter cette méthode réactionnaire et il fait grand état de son courage. Je préférerais de beaucoup voir le Gouvernement essayer son courage contre quelque chose plus à portée de sa main. Mes honorables amis ont-ils assez de courage pour s'attaquer à la coalition des transports sur les Grands lacs? Voilà un puissant syndicat à nos portes mêmes. Des navires canadiens transportent des marchandises canadiennes à meilleur compte à certains ports des Etats-Unis qu'aux ports canadiens. Le Gouvernement, qui possède une telle surabondance de courage aussi bien que le droit de taxer le peuple afin de jeter des millions dans la caisse d'une compagnie d'outre-mer, ne pourrait-il pas se montrer un peu plus courageux et briser cette coalition? Je ne propose pas même que le Gouvernement terrasse cette coalition; qu'il se borne à exercer sa domination sur le monopole financier au Canada. Le Gouvernement n'a jamais fait preuve de courage en ce qui regarde cette question.

Nous avons, à la Nouvelle-Ecosse, une puissante coalition à l'édification de laquelle le gouvernement provincial et le pouvoir fédéral ont contribué par l'octroi de subventions s'élevant à 90 millions de dollars. Or, cette coalition constitue une sérieuse menace contre la vie et le bonheur d'une bonne partie de la population de la Nouvelle-Ecosse. A maintes reprises, ces pauvres gens ont réclamé l'assistance du Gouvernement, qui manque tout à fait de courage dans les circonstances. Le ministre du Travail lui-même (l'hon. M. Murdock), qui n'est pas à son siège, et je le regrette,—manque du courage que s'attribue le Gouvernement dès que ce problème lui est posé. Etant donné l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, il ne saurait intervenir, dit-il, quelle que soit la dose de courage qu'il cache au plus profond de son être. Cependant, il est le parrain d'un bill confirmant pour ainsi dire toutes les prétentions que nous avons fait valoir, mon collègue et moi, pour ce qui est de droit d'intervention du pouvoir fédéral à la Nouvelle-Ecosse. Je m'abstiendrai de citer le texte du projet de loi; nous le discuterons en temps et lieu. Je tiens à faire remarquer qu'il n'y a pas le moindre indice de ce courage que l'honorable député de Lunenburg (M. Duff) s'est